
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 15 mars 2017 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Denis Coderre, Maire
M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif
M. Richard Bergeron, Membre du comité exécutif
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

ABSENCE :

Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

M^e Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances
M^e Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Alain Marcoux, Directeur général
M. Benoit Dagenais, Directeur général adjoint - Services institutionnels
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
M. Francesco Miele, leader de la majorité
Mme Mary Deros, conseillère associée
M. Jean-François Parenteau, conseiller associé

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE17 0301

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 15 mars 2017, en y retirant les articles 20.005, 20.033, 20.044, 20.046, 20.051, 20.057, 20.065 et en y ajoutant l'article 20.076.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE17 0302

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 27 mars 2017.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE17 0303

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 30 mars 2017.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE17 0304

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'accorder au seul soumissionnaire, Marine Enterprises international LLC, ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour la fourniture de mélange de sel pour la reproduction de l'eau salée du Saint-Laurent marin au Biodôme, pour une période de 36 mois, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 197 112,96 \$ USD, taxes incluses, (262 440,83 \$ CAD à la date de conversion du 1^{er} décembre 2016), conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15577 et au tableau de prix joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1166365002

CE17 0305

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de conclure des ententes-cadres, pour une période de 24 mois, pour la fourniture sur demande des équipements de systèmes de transport intelligents pour les feux de circulation de la Ville;
- 2- d'accorder aux firmes ci-après désignées, plus bas ou seuls soumissionnaires conformes, ou fournisseur unique, pour les biens mentionnés en regard de leur nom, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de leur soumission respective, ajustés selon les dispositions prévues au cahier des charges, le tout conformément aux documents d'appel d'offres public 16-15512 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;

Firmes	Prix (Taxes et contingences incl.)	Articles/ Description / Commentaire
Électroméga ltée	311 433,93 \$	3 / Caméra PTZ / Seul soumissionnaire 5 / Convertisseur Optique – Ethernet 8 / Agrégateur de données / Fournisseur unique
Orange Trafic inc.	1 660 552,80 \$	1 / Micro-ordinateur SBS-100 / Fournisseur unique 2 / Interface bouton piéton / Fournisseur unique 6 / Convertisseur Série – Ethernet 7 / Injecteur de puissance 9 / Interface Bluetooth / Fournisseur unique
Tacel ltée	846 037,50 \$	10 / Trafisense - FLIR / Fournisseur unique
Innovation MI-8 inc.	1 030 049,81 \$	11 / 3DHD - SmartMicro / Fournisseur unique

- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des unités d'affaires, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1177516001

CE17 0306

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un contrat de gré à gré à Cogeco Peer 1, pour réaliser des travaux sur son réseau câblé dans le cadre du projet de conversion de la rue Notre-Dame Est (projet de l'entente 83-89 - Fiche 43), pour une somme maximale de 150 576,35 \$, taxes incluses;
- 2- d'autoriser le président de la Commission des services électriques de Montréal à signer tous les documents requis pour et au nom de la Ville.
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1170025001

CE17 0307

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'exercer l'option de la deuxième et dernière prolongation, et autoriser une dépense additionnelle de 4 981 908,05 \$, pour le déneigement clé en main dans l'arrondissement de Saint-Léonard, dans le cadre des contrats accordés à Déneigement Fontaine Gadbois inc., à Groupe TMD inc., R. Racicot ltée et à Les Excavations Payette inc., majorant ainsi le montant total des contrats de 18 238 917,04 \$ à 23 220 825,09 \$, taxes incluses, conformément aux informations indiquées aux aspects financiers au dossier décisionnel;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1174631004

CE17 0308

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure une entente-cadre de gré à gré, pour une période de 36 mois, avec M.D. Charlton Co. ltd., fournisseur unique, pour l'acquisition et la fourniture de Taser X2, cartouches, batteries, cibles et câbles de téléchargement pour le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), pour une somme maximale de 686 621,31 \$, taxes incluses, conformément à l'offre de service 16-15684 de cette firme, en date du 12 décembre 2016 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1173997001

CE17 0309

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à IBM Canada ltée, fournisseur unique, pour l'acquisition mensuelle de droits d'utilisation des logiciels pour l'ordinateur central consolidé, pour une période maximale d'un an, soit du 1^{er} mai 2017 au 30 avril 2018, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 773 034,26 \$, taxes incluses, conformément à l'offre de service de cette firme en date du 7 février 2017;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1175035002

CE17 0310

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un contrat à Marco Cournoyer Inspection inc. fasrs Protection incendie MCI, plus bas soumissionnaire conforme, pour les travaux d'inspection des systèmes d'alarme et de protection incendie, pour une période de trois ans, à la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 456 756,99 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15645 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1173438001

CE17 0311

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un contrat à Imprimerie Norecob inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour la fourniture de services d'impression pour les trois éditions du magazine *À nous Montréal* en 2017, pour une période de douze mois, aux prix unitaires de sa soumission, soit pour une somme maximale de 190 421, 60 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15680 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1174171001

CE17 0312

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à Landscape Architecture CORP. of China Shanghai Branch pour la fourniture de lanternes chinoises, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 115 100 \$, taxes incluses, conformément à l'offre de service de cette firme en date du 17 février 2017;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1177227001

CE17 0313

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à Astral Média Affichage S.E.C., fournisseur exclusif, pour l'achat d'espace publicitaire dans le réseau de la Société de transport de Montréal (STM) pour les besoins de la Ville de Montréal, pour une somme maximale de 283 703 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1174949001

CE17 0314

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder au seul soumissionnaire, Accessoires Outillage limitée, ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour l'acquisition d'un balai de trottoir de type aspirateur, pour une somme maximale de 103 069,34 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15682;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1176859002

CE17 0315

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder à 9064-3032 Québec inc. (JR Services Sanitaires), plus bas soumissionnaire conforme le contrat pour les services de collecte et de transport de résidus de construction, de rénovation, de démolition et encombrants (CRD et encombrants), pour l'arrondissement de Montréal-Nord, pour une période de 43 mois, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 562 055,29 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15818 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1170695001

CE17 0316

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure une entente-cadre collective avec St-Germain Égouts et Aqueducs inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour la fourniture sur demande de pièces de béton pour égouts et aqueducs, pour une période de trente-six mois avec possibilité de deux prolongations de douze mois chacune, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15668;
- 2 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements ou des Services, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1177487001

CE17 0317

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 295 703,94 \$, taxes incluses, pour la fourniture, la fabrication, la finition et la livraison de bollards de protection et leurs accessoires pour les phases 3A et 3B (rue Sainte-Catherine) du Quartier des spectacles, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à ASMI Fabrication inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 283 382,94 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15278 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1171009004

CE17 0318

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 206 999,01 \$, taxes incluses, pour la mobilisation d'espace publicitaire, l'habillage d'abribus et l'utilisation du réseau numérique « Jeunes urbains », dans le cadre du projet Escales découvertes du mont Royal (lot 2B), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à Québecor Média, fournisseur exclusif, pour une période de huit mois, pour les biens et services mentionnés ci-haut, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 199 999,01 \$, taxes incluses, conformément à l'offre de services de cette firme en date du 27 février 2017 ;

- 3 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1176688001

CE17 0319

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un contrat à Hewitt Équipement ltée, plus bas soumissionnaire conforme, pour la fourniture d'une rétrocaveuse avec équipements et accessoires, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 256 135,56 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15696 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1174922003

CE17 0320

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de conclure deux ententes-cadres collectives avec St-Germain Égouts et Aqueducs inc. (610 280,37 \$) et Wolseley Canada inc. (282 743,49 \$), tous deux taxes incluses, pour une période approximative de 30 mois avec deux options de prolongation de 12 mois supplémentaires, pour la fourniture de tuyaux de cuivre et PVC pour le réseau d'égout et d'aqueduc de la Ville de Montréal, aux prix de leur soumission, soit pour les sommes maximales indiquées, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15479 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements, des services corporatifs, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1177360002

CE17 0321

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser la prolongation des ententes-cadres conclues avec les firmes 9215-7767 Québec inc. (groupes 1 et 4, article 64) et Les lubrifiants Sentinel corp. (groupes 3 et 4, articles 63 et 65) (CE14 0317), pour une période additionnelle de douze mois, pour la fourniture sur demande de lubrifiants, graisses et antigels utilisés dans le cadre de l'entretien des véhicules et appareils du parc motorisé de la Ville;
- 2 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce, au rythme des besoins à combler.

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser la prolongation de l'entente-cadre conclue avec Safety-Kleen Canada inc. (groupe 2) (CG14 0130), pour une période additionnelle de douze mois, pour la fourniture sur demande de lubrifiants, graisses et antigels utilisés dans le cadre de l'entretien des véhicules et appareils du parc motorisé de la Ville;
- 2 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1177528001

CE17 0322

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 1 665 320,47 \$, taxes incluses, pour des travaux de voirie, là où requis, aux arrêts d'autobus dans différentes rues de la Ville de Montréal (P.M.I.R. 2017 - réseau artériel et centre-ville), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Construction Urbex inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 519 320,47 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 287405;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.020 1167231061

CE17 0323

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder à Filtrum inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'ajout d'un réacteur UV à l'usine de production d'eau potable Charles-J.-Des Bailleurs, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 623 952,08 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 10214;
- 2- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.021 1177111001

CE17 0324

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 6 454 624,83 \$, taxes incluses, pour des travaux de voirie dans les arrondissements d'Ahuntsic-Cartierville et de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension (PCPR 2017), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Les Entrepreneurs Bucaro inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 6 154 624,83 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 332303;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.022 1177231001

CE17 0325

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 4 669 987,13 \$, taxes incluses, pour des travaux de réhabilitation des conduites d'eau potable par chemisage dans diverses rues dans les arrondissements de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, du Plateau-Mont-Royal et de Ville-Marie, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Sanexen Services Environnementaux inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 4 574 987,13 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 333701;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.023 1167231067

CE17 0326

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 6 113 626,63 \$, taxes incluses, pour des travaux de réhabilitation de conduites d'eau potable par chemisage dans diverses rues, dans les arrondissements de LaSalle, de Lachine, de Verdun et du Sud-Ouest, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Sanexen Services Environnementaux inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 5 993 626,63 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 333702;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.024 1167231068

CE17 0327

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 4 235 000,01 \$, taxes incluses, pour des travaux de réhabilitation de conduites d'égout par chemisage dans diverses rues, dans les arrondissements de Lachine, de LaSalle, d'Outremont, du Sud-Ouest et de Verdun, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Insituform Technologies Limited, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 4 155 000,01 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 333707;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.025 1167231070

CE17 0328

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 9 641 000,01 \$, taxes incluses, pour des travaux de réhabilitation de conduites d'égout par chemisage dans diverses rues, dans les arrondissements de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, du Plateau-Mont-Royal et de Ville-Marie, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Clean Water Works inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 9 471 000,01 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 333706;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.026 1167231069

CE17 0329

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 4 633 000 \$, taxes incluses, pour des travaux de réhabilitation de conduites d'égout par chemisage dans diverses rues, dans les arrondissements d'Ahuntsic–Cartierville, de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève, de Pierrefonds-Roxboro et de Saint-Laurent, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Clean Water Works inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 4 551 000 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 333708;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.027 1177231005

CE17 0330

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 372 814,34 \$, taxes incluses, pour les travaux d'amélioration du système de réfrigération de l'aréna Garon dans l'arrondissement de Montréal-Nord, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Groupe Unigesco inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 361 955,67 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5891;

3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.028 1170765001

CE17 0331

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 9 267 003,20 \$, taxes incluses, pour des travaux de voirie, dans les arrondissements de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (PCPR 2017), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Construction Bau-Val inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 8 795 003,20 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 332305;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.029 1177231002

CE17 0332

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 946 622,58 \$, taxes incluses, pour des travaux de pavage et de revêtement des chemins de détour du projet Turcot, sur la rue Saint-Patrick, entre l'avenue Dollard et la rue Léger, dans l'arrondissement de LaSalle, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Eurovia Québec Construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 823 150,07 \$, taxes incluses, conformément au document de l'appel d'offres public 221302;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.030 1177409001

CE17 0333

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 1 169 341,90 \$, taxes incluses, pour des travaux de pavage et de revêtement des chemins de détour du projet Turcot, dans la rue Saint-Patrick, entre le boulevard Monk et la rue Irwin, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Eurovia Québec Construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission soit pour une somme maximale de 1 016 819,04 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 221303;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.031 1177409002

CE17 0334

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 309 645,79 \$, taxes incluses, pour des travaux de réfection des supports de conduites du sous-sol du bâtiment 401 à l'usine de production d'eau potable Atwater, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Constructions BSL inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 294 291,45 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 10207;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.032 1177574001

CE17 0335

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 3 843 724,09 \$, taxes incluses, soit 98,75% de la dépense maximale relative à ce contrat, pour des travaux d'égout, de conduite d'eau et de voirie, dans la rue De Salaberry, le boulevard de l'Acadie, la rue Chambord et l'avenue Bruchési, dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Construction G-NESIS inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 3 461 295,08 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 288601;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.034 1177231004

CE17 0336

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver, conformément à la loi, un contrat de gré à gré par lequel Tetra Tech QI inc., fournisseur unique, s'engage à fournir à la Ville les services de maintenance afin d'assurer le support informatique ainsi que le support téléphonique régulier et d'urgence ainsi que l'obtention des mises à jour du logiciel, pour la somme de 810 573,75 \$, taxes incluses, pour une période de trois ans, rétroactivement au 1^{er} janvier 2017
- 2 - d'approuver un de contrat de licence entre Tetra Tech QI inc. et la Ville, rétroactivement au 1^{er} janvier 2017 afin de consolider les droits d'utilisation consentis par Tetra Tech QI inc. à la Ville;
- 3 - d'approuver un contrat d'entiercement entre la Ville, Tetra Tech QI inc. et Lavery, De Billy, s.e.n.c.r.l, rétroactivement au 1^{er} janvier 2017 afin de permettre à la Ville d'avoir accès aux codes sources en cas de défaillance de Tetra Tech QI inc.;
- 4 - d'autoriser le directeur de la Direction de l'épuration des eaux usées à signer tous les documents contractuels ainsi que tous documents donnant suite à la présente résolution pour et au nom de la Ville;
- 5 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.035 1163334020

CE17 0337

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'approuver un projet de convention de cession entre Dessau inc. et Stantec Experts-conseils Itée, auquel intervient la Ville de Montréal et Birtz Bastien Beaudoin Laforest architectes (BBBL) inc., LVM, Courchesne et associés inc., et Groupe Rousseau Lefebvre, et par lequel Dessau inc. cède à Stantec Experts-conseils Itée tous ses droits, titres et intérêts pour le reste de l'entente (CM15 0058), le tout, selon les termes et conditions stipulés au projet de convention.

Adopté à l'unanimité.

20.036 1165110004

CE17 0338

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure une entente-cadre de services professionnels pour la gestion et la surveillance des travaux du Programme de planage et revêtement, ainsi que dans le domaine des infrastructures du Service des infrastructures, de la voirie et des transports ;
- 2 - d'approuver un projet de convention par lequel SNC-Lavalin inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 4 254 063,50 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15683 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention ;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets du Service des infrastructures, de la voirie et des transports, et ce au rythme des besoins à combler, pour une période maximale de soixante mois.

Adopté à l'unanimité.

20.037 1177577001

CE17 0339

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 4 762 892,38 \$, taxes incluses, pour des services professionnels en gestion de projets et support technique pour mettre en oeuvre le plan stratégique des espaces administratifs de la Ville de Montréal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'approuver un projet de convention par lequel CIMA+ s.e.n.c., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 4 536 087,98 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15626 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.038 1175367001

CE17 0340

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 2 612 420,56 \$, taxes incluses, pour la réalisation des plans et devis et la surveillance des travaux d'aménagement de la phase 2 du Quartier des gares, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'approuver un projet de convention par lequel Les Services exp inc. firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 2 394 718,85 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public VMP-17-002 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux interventions financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.039 1170890003

CE17 0341

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver un projet de convention par lequel Nurun inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour la réalisation d'activités de recherche utilisateurs dans le cadre de la refonte de la présence numérique de la Ville de Montréal, pour une somme maximale de 165 449,03 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15714, et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.040 1170149001

CE17 0342

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure deux ententes-cadres, pour une durée de 36 mois, pour la fourniture sur demande de services d'estimateur en construction afin d'évaluer les coûts des projets de construction en infrastructures urbaines ;

- 2 - d'approuver les projets de convention de services professionnels par lesquels les firmes ci-après désignées ayant obtenu les plus hauts pointages en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour les contrats et les sommes maximales inscrits à l'égard de chacune d'elles, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15732 et selon les termes et conditions stipulés aux projets de convention ;

Firme	Somme maximale	Contrat
MACOGEP INC.	519 399,56 \$	1
CONSULTANTS LEGICO-CHP INC.	559 640,81 \$	2

- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements, des services corporatifs et des villes liées, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.041 1161861001

CE17 0343

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver un projet de convention par lequel 9203-4347 Québec inc. (37^e Avenue), firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour l'accompagnement et la production de contenus pour le magazine multiplateforme « À nous Montréal », pour l'année 2017, pour une somme maximale de 172 463 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15809 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention ;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.042 1174171002

CE17 0344

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 623 898,12 \$, taxes incluses, pour la réalisation des plans et devis et la surveillance des travaux de construction du projet « Migration du Biodôme »;
- 2- d'approuver un projet de convention (#2) modifiant la convention de services professionnels intervenue entre la Ville et les firmes Kanva Architecture inc., Neuf Architectes s.e.n.c.r.l., Bouthillette Parizeau inc. et NCK inc. (CM14 1121), majorant ainsi le montant total du contrat de 2 644 425 \$ à 3 268 323,12 \$, taxes incluses;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.043 1177575001

CE17 0345

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver un projet de convention par lequel Les Consultants S.M. inc., Enviroservices inc. et Un Architecture inc., firmes ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels pour le renouvellement d'équipements de marina et le réaménagement du pôle d'accueil au port de plaisance de Lachine et au parc René-Lévesque, pour une somme maximale de 811 687,86 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15592 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.045 1176688002

CE17 0346

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver un projet de convention par lequel SNC-Lavalin inc. et Girard Côté Bérubé Dion Architectes inc., firmes ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis respectivement en ingénierie et en architecture pour la mise à niveau de l'usine de Pierrefonds, pour une somme maximale de 2 719 254,18 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15596 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.047 1174745001

CE17 0347

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de conclure une entente-cadre de services professionnels avec la firme Transit arpenteur-géomètre inc. pour la surveillance de chantier dans le cadre de la construction de nouveaux réseaux et de l'enfouissement des fils aériens dans différents arrondissements
- 2 - d'approuver un projet de convention de services entre la Ville de Montréal et Transit arpenteur-géomètre inc. à cet effet;
- 3 - d'autoriser le président de la Commission des services électriques de Montréal à signer le projet de convention pour et au nom de la Ville;

4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.048 1176850002

CE17 0348

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le projet d'Accord entre l'Institut National de la Recherche Scientifique (INRS), la Ville de Montréal et ses partenaires (dont le Conseil jeunesse de Montréal), dans le cadre de la recherche intitulée TRYSPACES sur la place des jeunes dans l'espace public menée par Mme Julie-Anne Boudreau, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur l'urbanité, l'insécurité et l'action politique à l'INRS, aux termes duquel interviennent différents partenaires.

Adopté à l'unanimité.

20.049 1167181006

CE17 0349

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver le projet d'Addenda No 1 modifiant la convention intervenue entre Ville de Montréal et Biomont Énergie, société en commandite aux termes duquel intervient la Société en commandite Gazmont (CG15 0335) pour la valorisation énergétique du biogaz du Complexe environnemental Saint-Michel.

Adopté à l'unanimité.

20.050 1160720001

CE17 0350

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1 - d'approuver le projet d'addenda no 1 au protocole d'entente intervenu entre le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) et la Ville de Montréal (CG14 0576) portant sur l'optimisation du réseau d'aqueduc et prévoyant une aide financière de 18 946 676 \$ dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-municipalités sous-volet 1.4 (PIQM 1.4) ;

2 - d'autoriser le maire et le greffier à signer ledit document pour et au nom de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

20.052 1171158001

CE17 0351

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver un projet de convention de partenariat de gré à gré entre la Ville et la Corporation de l'École Polytechnique, via son Service des stages, pour fournir la main-d'œuvre nécessaire à la campagne de dépistage des entrées de service en plomb pour l'année 2017, pour une somme maximale de 365 000 \$, exempte de taxes;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.053 1170112001

CE17 0352

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de fermer comme rue les lots 4 936 659 et 5 029 876 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;
- 2- d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville vend à Construction Privico inc., aux fins d'assemblage, deux terrains vacants partiellement desservis, totalisant une superficie de 1 395 mètres carrés, situés sur le côté nord-est de l'avenue Fernand-Gauthier, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, constitués des lots 4 936 659 et 5 029 876 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, pour une somme de 288 595 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 3- d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.054 1160783007

CE17 0353

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de fermer comme domaine public le lot 4 567 370 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;
- 2- d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville vend à Les Investissements Antonio Gesualdi inc., aux fins d'assemblage, deux terrains vacants situé à l'est du boulevard Rivière-des-Prairies et au nord de la rue de la Martinière, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, constitués des lots 1 509 884 et 4 567 370 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, pour une somme de 78 000 \$, plus les taxes applicables, le tout sujet aux termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 3- d'autoriser le règlement complet et final hors cour de la réclamation de Les Investissements Antonio Gesualdi inc., faisant l'objet d'une action devant la Cour du Québec - Chambre civile;
- 4- d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.055 1163496011

CE17 0354

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de fermer et retirer du domaine public le lot 1 175 037 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;
- 2- d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville vend à M. Vito Papasodaro et Mme Franca Crisalli, aux fins d'assemblage, un terrain d'une superficie de 182,3 mètres carrés, situé sur le boulevard Henri-Bourassa, entre les avenues Leblanc et Lausanne, dans l'arrondissement de Montréal-Nord, constitué du lot 1 175 037 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, pour une somme de 58 900 \$, plus les taxes applicables, le tout sujet aux termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 3- d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.056 1174435004

CE17 0355

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver un projet de bail par lequel la Ville loue à Ex aequo, à des fins administratives, un local d'une superficie de 2 009 pieds carrés, au 3^e étage de l'immeuble situé au 3680, rue Jeanne-Mance, pour une période de 3 ans, à compter du 1^{er} juillet 2017, moyennant un loyer total de 76 201,08 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail;
- 2- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.058 1174069001

CE17 0356

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver un projet de bail par lequel la Ville loue à Le Centre des organismes communautaires, à des fins communautaires, un local d'une superficie de 1 194,8 pieds carrés, au 4^e étage de l'immeuble situé au 3680, rue Jeanne-Mance, pour une période de 3 ans, à compter du 1^{er} août 2017, moyennant un loyer total de 46 531,20 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail;
- 2- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.059 1174069002

CE17 0357

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver le projet de neuvième convention de prolongation du bail par lequel la Ville de Montréal loue de Place Versailles inc., des espaces situés au 7275, rue Sherbrooke Est, pour les besoins du Service de police de la Ville de Montréal, pour un terme de douze mois, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, pour une dépense totale de 1 256 562,28 \$, incluant les taxes, le tout selon les termes et conditions prévus au bail;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.060 1175840003

CE17 0358

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 25 000 \$ à Réseau Environnement pour l'organisation du Salon international des technologies environnementales AMERICANA 2017 incluant la Rencontre internationale des municipalités efficaces;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.061 1161063004

CE17 0359

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier totalisant 120 000 \$ aux organismes ci-après désignés, dans le cadre du Programme de soutien aux festivals et aux événements culturels 2017 :

Volet 1- Festivals et événements artistiques, budget supérieur à 500 000 \$

	Montant du soutien	Équivalence en % du budget total
Festival international du film sur l'art	60 000 \$	3%
Le Mois de la Photo à Montréal	60 000 \$	6%

- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.062 1171197002

CE17 0360

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier de 930 000 \$ à la Société du parc Jean-Drapeau pour la réalisation des Week-ends du monde en 2017;
- 2- d'autoriser un virement budgétaire de 285 000 \$ en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le Service de la culture;
- 3- d'autoriser un ajustement de 285 000 \$ à la base budgétaire de la Direction cinéma, festivals et événements du Service de la culture pour les exercices subséquents;

- 4- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.063 1160679026

CE17 0361

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 20 000 \$ à l'Institut du véhicule innovant afin de soutenir l'organisation de l'édition 2017 de l'événement *Branchez-vous*, dans le cadre du budget régulier du Service du développement économique;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.064 1161063003

CE17 0362

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier de 70 000 \$ à Danse Danse pour réaliser l'aménagement de ses nouveaux bureaux administratifs, dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal - Programme Équipements - Aide d'urgence;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.066 1171654002

CE17 0363

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier de 60 000 \$ à l'École des entrepreneurs | MTL pour la mise en œuvre et la réalisation du Parcours C3 : Culture, Créativité et Croissance, dans le cadre de l'Entente de 175 M\$ avec le gouvernement du Québec pour soutenir le développement de Montréal;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.067 1173931001

CE17 0364

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier de 26 000 \$ à L'Atelier circulaire pour l'acquisition de matériel médiatique pour améliorer la communication et la diffusion, dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal - Programme Équipements - Aide d'urgence;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.068 1171654001

CE17 0365

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier de 200 000 \$ à Productions Réalisations Indépendantes de Montréal (PRIM), pour le développement de nouveaux espaces de création (studio de son, image, espace de production), dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal - Atelier d'artistes et vitrine - Programme « Aide aux initiatives et partenariat » (2012-2015);
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.069 1171654003

CE17 0366

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier de 184 086 \$ à L'Atelier circulaire, pour l'acquisition de mobilier spécialisé et d'équipement liés à la pratique artistique pour les ateliers de production, de sérigraphie et l'atelier numérique, dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal - Atelier d'artistes et vitrine - Programme « Aide aux initiatives et partenariat » (2012-2015);
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.070 1161654007

CE17 0367

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier de 95 000 \$ à l'Institut de recherche en biologie végétale (IRBV) relativement au financement de ses activités pour l'année 2017;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.071 1172912001

CE17 0368

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent totalisant la somme de 115 500 \$, aux 3 organismes ci-après désignés, pour le projet, la période et le montant indiqué en regard de chacun d'eux, dans le cadre du budget du Service de la diversité sociale et des sports pour la Politique de l'enfant;

Organisme	Projet	Soutien
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal	Grand Rendez-vous montréalais : Comment vont nos jeunes et Grand Rendez-vous montréalais : comment vont nos tout-petits (2017-2018)	30 000 \$
Oxy-Jeunes Inc.	Espace de création artistique et scène Jeunesse 12 à 17 ans (2017)	40 000 \$
Intergénération Québec	Part'âge d'expériences entre générations (2017)	45 500 \$

- 2- d'approuver 3 projets de convention entre la Ville et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent totalisant la somme de 2 336 193 \$, aux 8 organismes ci-après désignés, pour le projet, la période et le montant indiqué en regard de chacun d'eux, dans le cadre du budget du Service de la diversité sociale et des sports pour la Politique de l'enfant :

Organisme	Projet	Soutien
Regroupement des éco-quartiers	Guides pour l'implantation de ruelles vertes & pour l'aménagement de ruelles actives et sécuritaires (2017)	82 588 \$
Sports Montréal Inc.	Caravane Sports Montréal & Karibou (2017)	129 650 \$
MU	MUtation (2017)	72 000 \$
Jeunes musiciens du Monde	Comptines & Farendoles (06.10.2017 au 24.03.2018)	160 000 \$
Institut Pacifique	Programme Temps Libre de fins de semaine (2017)	251 729 \$
Fondation du Dr Julien	Formation communautaire Familles-Enfants-Réseaux (F.E.R.) (2017, 2018 et 2019)	1 500 000 \$
Centre d'expertise en agression sexuelle Marie-Vincent	Projet Lanterne : faire la lumière sur l'éducation à la sexualité et les relations égalitaires chez les tout-petits (2017)	55 394 \$
Nourri-Source - Montréal	Tournée de sensibilisation et d'informations et formations marraines de l'allaitement (2017-2018)	84 832 \$

- 2- d'approuver 8 projets de convention entre la Ville et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

CE17 0369

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier de 100 000 \$ à La Corporation du Cinéma Beaubien pour la réalisation de son plan d'action 2016-2017, dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel 2016-2017 intervenue entre la Ville et le ministère de la Culture et des Communications;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.073 1163205004

CE17 0370

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier de 65 500 \$ à la Maison québécoise du théâtre pour l'enfance et la jeunesse pour la réalisation de son programme de « Pédago-diffusion », dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel 2016-2017 intervenue entre la Ville et le ministère de la Culture et des Communications;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.074 1163205001

CE17 0371

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser l'utilisation de la station de nivométrie « Montréal INTL A » située à l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau comme mesure de compilation de la neige et permettre l'utilisation d'un facteur de correction de 13,2%, représentant le différentiel moyen entre la station de nivométrie du Triangle de Montréal et la station de nivométrie Montréal MTL A dans le cadre du contrat accordé à Environnement Routier NRJ inc. (CM16 0933) pour le déneigement du territoire de l'arrondissement d'Outremont;

2- d'approuver à cette fin un projet d'addenda no 1 entre la Ville et Environnement Routier NRJ inc.

Adopté à l'unanimité.

20.075 1174631005

CE17 0372

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

Dans le cadre des festivités du 375^e anniversaire de Montréal :

- 1- d'accorder un soutien financier de 40 000 \$ à la Société Saint-Patrick de Montréal;
- 2- d'accorder un soutien financier à Erin Sport Association au montant de 15 000 \$;
- 3- d'édicter, en vertu de l'article 16 du Règlement sur les tarifs de d'agglomération de Montréal (RCG 16-055), l'ordonnance no 1 jointe au dossier décisionnel pour accorder la gratuité de l'utilisation du Chalet du Mont-Royal du 2 au 4 mars 2017, pour la réalisation du Gala de la Saint-Patrick;
- 4- d'autoriser un virement budgétaire de 120 000 \$ en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le Service de la culture;
- 5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

de recommander au conseil municipal :

Dans le cadre des festivités du 375^e anniversaire de Montréal :

- 1- d'accorder un soutien financier de 65 000 \$ *United Irish Societies of Montréal* aux fins de la réalisation du Festival Irlandais de Montréal;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.076 1170679005

CE17 0373

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal le document intitulé « Positions du comité exécutif sur les recommandations du rapport de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) sur la réduction de la dépendance aux énergies fossiles ».

Adopté à l'unanimité.

30.001 1167350001

CE17 0374

Il est

RÉSOLU :

- 1- de donner un accord de principe par lequel la Ville de Montréal s'engage à consentir un soutien financier maximal de 40 000 \$ pour 2019, 40 000 \$ pour 2020 et un soutien en biens et services pour une valeur monétaire maximale de 10 000 \$ pour 2019 et 10 000 \$ pour 2020 pour la tenue des Championnats canadiens d'athlétisme extérieur;
- 2- de mandater le Service de la diversité sociale et des sports à préparer un projet d'entente à intervenir entre la Ville et la Fédération québécoise d'athlétisme;
- 3- d'autoriser un ajustement à la base budgétaire de 40 000 \$ par année pour les années 2019 et 2020, pour le Service de la diversité sociale et des sports;
- 4- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1174141001

CE17 0375

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'autoriser le report du dépôt au bureau du greffier des états financiers vérifiés de l'exercice financier 2016 du 31 mars au 24 avril 2017, au plus tard.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1170029003

CE17 0376

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'entériner l'engagement de l'agglomération de Montréal, auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), à déposer, avant le 31 décembre 2020, un plan de gestion des débordements d'égouts décrivant les mesures compensatoires globales à réaliser pour ne pas augmenter la fréquence des débordements observés sur l'ensemble de son territoire;
- 2 - d'assurer la réalisation des mesures complémentaires, décrites dans le plan de gestion des débordements d'égout, selon l'échéancier prévu et n'excédant pas 5 ans après l'approbation du plan par le MDDELCC;

3 - de mandater le Service de l'eau aux fins des présentes.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1174136001

CE17 0377

Il est

RÉSOLU :

d'attester que la Ville de Montréal :

- 1- s'engage à respecter les modalités qui s'appliquent à elle issues du « Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec TECQ pour les années 2014 à 2018 »;
- 2- s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- 3- approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- 4- s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- 5- s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;
- 6- atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1171158002

CE17 0378

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver la deuxième partie de la programmation d'événements publics 2017;
- 2- d'autoriser l'occupation du domaine public selon les sites et les horaires des événements identifiés dans le document joint au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1170679003

CE17 0379

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'autoriser le paiement des frais de parc de 1 446 707,10 \$, taxes incluses, à la Ville de Montréal-Est en vertu de son règlement no 59-2016 pour le permis de lotissement de l'opération cadastrale sur l'immeuble constitué du lot 2 402 139 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, et appartenant à la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1160549001

CE17 0380

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser un virement budgétaire de 205 500 \$ en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le Service de la performance organisationnelle, afin de permettre la création et le comblement temporaire d'un poste de gestionnaire immobilier et d'un poste d'ingénieur;
- 2- d'autoriser un ajustement récurrent de 186 200 \$ à la base budgétaire du Service de la performance organisationnelle à compter de 2018;
- 3- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1176083002

CE17 0381

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser un virement budgétaire de 232 127 \$ en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le Service des ressources humaines pour le financement d'un poste permanent de chef de division et d'un poste permanent de secrétaire d'unité administrative à la Direction des relations de travail;
- 2- d'autoriser un ajustement budgétaire récurrent de 248 376 \$ à la base budgétaire du Service des ressources humaines à compter de 2018;
- 3- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1175073001

CE17 0382

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser un virement de 444 100 \$, en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le Service de la culture, pour financer l'ajout de 3 postes permanents, soit 2 postes de conseillers en planification à la Division du Programme de rénovation, d'agrandissement et de construction des bibliothèques (RAC) et 1 poste d'architecte en planification à la Section des équipements culturels et du bureau d'art public ainsi que le financement à 33 % (de l'équivalent d'un professionnel niveau 2) de 3 postes de chargés de dossiers déjà existants en arrondissements;
- 2- d'autoriser un ajustement budgétaire récurrent de 536 900 \$ à la base budgétaire du Service de la culture à compter de 2018;
- 3- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.010 1170003001

CE17 0383

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser un virement budgétaire de 146 898 \$ en 2017 en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le Service des ressources humaines pour le financement d'un poste permanent de conseiller principal – procureur au sein de la Division gestion de la présence au travail – Bureau de santé de la Direction de la santé, sécurité et mieux-être du Services des ressources humaines;
- 2- d'autoriser un ajustement budgétaire récurrent de 157 181 \$ à la base budgétaire du Service des ressources humaines à compter de 2018;
- 3- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.011 1175073002

CE17 0384

Il est

RÉSOLU :

- 1- de retenir les services professionnels de la firme Bélanger Sauvé s.e.n.c.r.l. afin de représenter la Ville dans la demande de permission d'en appeler de la Fraternité des policiers et policières de Montréal (FPPM) du jugement rendu le 4 janvier 2017, par la juge Chantal Lamarche de la Cour supérieure (500-09-026571-174), la demande de permission d'en appeler des quatre associations de professionnels de ce même jugement rendu le 4 janvier 2017, par la juge Chantal Lamarche de la Cour supérieure (500-09-026593-178), le pourvoi en contrôle judiciaire de ces quatre syndicats de professionnels de la sentence rendue le 5 janvier 2017, par l'arbitre René Beaupré dans le différend les opposant à la Ville en application de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (500-17-097346-178) et l'appel de la FPPM du jugement rendu le 6 janvier 2017, par le juge Benoit Moulin de la Cour supérieure (500-09-026591-172), et de réserver à cette fin la somme de 135 000 \$, à l'exclusion des frais, des déboursés et des taxes;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.012 1170044001

CE17 0385

Il est

RÉSOLU :

de s'engager à recommander, aux instances décisionnelles compétentes de la Ville, la vente d'un terrain municipal situé à l'angle des avenues Manseau et Outremont, dans l'arrondissement Outremont, constitué du lot 1 351 629 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie de 1 646 mètres carrés, en faveur de la Coopérative de solidarité Le Suroît de Montréal, pour la réalisation d'un projet de logements sociaux et communautaires, le tout sous réserve du respect de toutes les exigences prescrites par le programme AccèsLogis et de la Politique de vente des terrains municipaux pour la réalisation de logements sociaux et communautaires de la Ville (CE02 0095).

Adopté à l'unanimité.

30.013 1166678004

CE17 0386

Vu la résolution CA17 20 0084 du conseil d'arrondissement de LaSalle en date du 6 février 2017;

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et adoption de projet, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement relatif à la cession de terrains pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration des parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de l'arrondissement de LaSalle (10-018) » et d'en recommander l'adoption à une séance ultérieure;

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement relatif à la cession de terrains pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration des parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de l'arrondissement de LaSalle (10-018) »;
- 2- de tenir une assemblée publique de consultation par l'intermédiaire du maire ou d'un autre membre du conseil désigné par le maire;
- 3- de déléguer au greffier le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique, un rapport de consultation devant être déposé au conseil municipal afin que la version finale du règlement puisse être adoptée par ce dernier.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1172363013

CE17 0387

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement sur la fermeture d'une ruelle située au nord-ouest de la rue Victoria, entre la 4^e Avenue et la 5^e Avenue, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, aux fins de transfert aux propriétaires riverains », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1164386005

CE17 0388

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur le Service de sécurité incendie de Montréal (RCG 12-003) » et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1165361002

CE17 0389

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2017) (16-065) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.004 1174957001

CE17 0390

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement du conseil d'agglomération sur la délégation de l'entretien du réseau principal d'aqueduc et d'égout aux municipalités liées (RCG 05-002) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.005 1175075002

CE17 0391

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant la démolition du bâtiment portant les numéros 2155 et 2175, rue Saint-Patrick ainsi que la construction et l'occupation à des fins résidentielles, commerciales et communautaires de nouveaux bâtiments sur un emplacement situé à l'angle nord-ouest des rues Saint-Patrick et Island dans l'arrondissement Le Sud-Ouest », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.006 1164810001

CE17 0392

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement abrogeant le Règlement sur la fermeture d'une rue et d'une ruelle situées au sud-ouest de la rue Saint-Urbain et au nord-ouest de la rue Milton (9117) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.007 1162551002

CE17 0393

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 33 600 000 \$ pour le financement des travaux de réfection, de remplacement et de réaménagement de structures routières », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.008 1173690001

CE17 0394

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 159 750 000 \$ pour le financement des travaux de réfection routière sur le réseau artériel de la Ville de Montréal », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.009 1173690002

CE17 0395

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 5 000 000 \$ pour financer l'acquisition et l'installation d'équipements et d'infrastructure permettant d'améliorer les conditions de vie des personnes âgées et des personnes ayant des limitations fonctionnelles », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.010 1177235006

CE17 0396

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 30 517 000 \$ pour le financement de la réalisation des projets de d'acquisition et de valorisation d'équipements culturels admissibles au forum des équipements culturels », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.011 1170387003

CE17 0397

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 15 340 000 \$ pour le financement de travaux prévus dans le cadre du projet du Parcours des phytotechnologies au Jardin botanique, du Service de l'Espace pour la vie », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.012 1176606001

CE17 0398

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 19 105 000 \$ pour le financement des travaux prévus au programme de maintien des actifs du Service de l'Espace pour la vie », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.013 1170348002

CE17 0399

Vu la résolution CA17 210054 du conseil d'arrondissement de Verdun en date du 7 mars 2017;

Il est

RÉSOLU :

1- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et adoption de projet, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant la construction d'une école sur un emplacement situé au carrefour des rues Churchill, Clemenceau et Lloyd-George dans le quartier Crawford Park », et d'en recommander l'adoption à une séance ultérieure;

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant la construction d'une école sur un emplacement situé au carrefour des rues Churchill, Lloyd-George et Clemenceau dans le quartier Crawford Park »;
- 2- de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée de consultation publique prévue conformément la loi.

Adopté à l'unanimité.

40.014 1165291022

CE17 0400

Vu la résolution CA17 27 0028 du conseil d'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve en date du 7 février 2017;

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement de contrôle intérimaire relatif aux nouveaux usages, aux nouvelles constructions, aux agrandissements, aux opérations cadastrales et aux morcellements de lots faits par aliénation (16-080) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.015 1176323001

CE17 0401

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de nommer « parc Yvonne-Maisonneuve » le parc actuellement connu par l'appellation usuelle « parc Hutchison / des-Pins » et correspondant aux lots numéros 1 512 843 et 1 339 440 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

Adopté à l'unanimité.

40.016 1174521005

CE17 0402

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'adopter le document d'accompagnement du règlement RCG 14-029-1 modifiant le Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal afin de signifier à l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles la modification qu'il devra apporter à son règlement de zonage, le tout conformément à l'article 53.11.4 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Adopté à l'unanimité.

40.017 1162622011

CE17 0403

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'adopter le document d'accompagnement du règlement RCG 14-029-2 modifiant le Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal afin de signifier à l'arrondissement de Verdun la modification qu'il devra apporter à son règlement de zonage, le tout conformément à l'article 53.11.4 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Adopté à l'unanimité.

40.018 1172622003

CE17 0404

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 7 300 000 \$ pour financer le programme de soutien destiné aux arrondissements pour l'aménagement des patinoires extérieures », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.019 1177235001

CE17 0405

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 9 000 000 \$ pour financer le programme de soutien destiné aux arrondissements pour la réfection et l'aménagement des plateaux sportifs extérieurs », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.020 1177235002

CE17 0406

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 6 400 000 \$ pour le financement de travaux de réfection et d'amélioration des équipements sportifs relevant de la compétence du conseil de la Ville de Montréal », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.021 1177235003

CE17 0407

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 13 400 000 \$ pour financer le programme de soutien destiné aux arrondissements pour la réfection des terrains de balle », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.022 1177235004

CE17 0408

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 10 000 000 \$ pour financer le programme de soutien destiné aux arrondissements pour la mise aux normes d'installations aquatiques », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.023 1177235005

CE17 0409

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal et du conseil d'agglomération, le bilan sur le Fonds de contribution à la Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels en date du 31 décembre 2016.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1170498001

CE17 0410

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil d'agglomération le bilan annuel consolidé 2016 faisant état des activités d'entretien déléguées d'aqueduc et d'égout en vertu du Règlement du conseil d'agglomération sur la délégation de l'entretien du réseau principal d'aqueduc et d'égout aux municipalités liées (RCG 05-002).

Adopté à l'unanimité.

60.002 1175075001

CE17 0411

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal quatre règlements débattus par le Jeune Conseil de Montréal à l'occasion de la 30^e simulation tenue les 20, 21 et 22 janvier 2017 portant sur la gestion animale domestique et commerciale; l'embourgeoisement et le logement; la gouvernance municipale et les technologies civiques ; et la création d'une monnaie locale.

Adopté à l'unanimité.

60.003 1177600001

Levée de la séance à 9 h 30

70.001

Les résolutions CE17 0301 à CE17 0411 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Pierre Desrochers
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville